

Réunion du CA de la MPT Chony du 30/11/2019

Présents CA : Hélène Théolier, Marie Fave, Jacques Petit, Christiane Maure, Gildas Henou, Claude Reverchon, Christine Granger

Excusés : Caroline Bruyère, Isabelle Gimbert, Wahid Hamadouche

Informations sur le Conseil d'Administration.

- Gildas nous indique qu'il ne nous pourra pas assumer le rôle de président. Il n'a pas le temps. Il reste néanmoins dans le conseil d'administration.
- Claude a pris entièrement la fonction de trésorier, c'est à lui qu'il faut transmettre vos frais et les inscriptions en cours d'année. Jacques remplacera Claude quand il sera autour du monde.
- Sylvie a repris le rôle de WebMaster. L'ordinateur permettant de faire des mises à jour du site a été installé chez elle.

Conventions des animateurs ; Avenants aux contrats des animateurs salariés.

Sonia et Jeffrey : Conventions à signer ont été mises dans leur bannette → Gildas relance et collecte les compléments d'inscription de cette activité (45€ / personne).

Massiel et Zsofia, reprendre les avenants aux contrats (Montants et heures selon paye de nov.) → Claude

Reste 2 conventions reçues mais non scannées : Katia et Céline. → Claude

Reste 2 conventions non reçues de la part des sociétés de production pour Anaïs et Sindy → Qui relance ?

Spectacle pour Enfants

Au regard du succès des années précédentes, le spectacle pour enfants est maintenu. Une information auprès des écoles est indispensable pour capter le public local. Rechercher un spectacle et une date, car rien n'est figé → Caro avec Sandra ?

Stage Enfants

Grande discussion sur nos difficultés d'attirer les enfants du quartier (écoles et Sully/Cèdres), nous maintenons les stages, qui sont aussi un engagement dans le dossier de demande de subvention à la Mairie. Les grands principes retenus sont :

- Proposer en ½ journée (2 animations) entre 9h -12h, sur une semaine ou moins selon dispo des animateurs,
- Le restreindre aux habitants de Bourg-lès-Valence,
- Augmenter légèrement le prix, afin de l'impression de qualité,

Marie se charge de contacter les animateurs de la MPT (ancien et nouveau, dont ceux non retenus) pour leur demander leurs disponibilités et propositions pour la première semaine de vacances de février (w/c 24-02-2020).

GALA de fin d'année,

Poursuite d'essai de la mutualisation de la salle du Rhône avec un spectacle commun aux MPT de la ville :

- MPT l'Armailler : Claude a fait la proposition lors de l'AG de la MPT. Il n'a pas reçu d'avis favorable, du fait de l'absence d'activité scénique.
- MPT du Vieux Bourg : Vu leur programme d'activité, peu de chance que cette MPT y trouve un intérêt.
- MPT des Chirouzes : Wahid a déjà eu un contact avec cette maison, il doit y retourner pour les rencontrer.

Prochaine réunion : Dans la mesure où cette réunion a été déplacée un samedi pour faciliter des personnes qui ne sont pas venues, la prochaine réunion est calée le **Lundi 6 janvier, 18h30.**